

Mesdames, Messieurs,

La FNOM ne s'était pas réunie en congrès à Brest depuis 2000.

C'était il y a bientôt 20 ans et nous étions quasiment encore au XXe siècle !

C'est donc un grand plaisir de vous accueillir à nouveau, ici, à Brest, à l'occasion de votre 76^{ème} congrès.

Vous accueillir ici semble la chose la plus naturelle du monde tant notre ville, et plus largement notre département et de notre région, sont liés depuis toujours au monde marin et tant rien de ce qui a trait aux affaires maritimes et marines ne peut-être étranger aux bretons.

Le monde marin c'est le vôtre depuis votre création il y a maintenant plus de 90 ans.

Depuis près d'un siècle, sur l'ensemble de notre territoire, vous travaillez sans relâche à défendre les intérêts moraux et sociaux des officiers marinières en retraite et de leurs veuves, et à maintenir et resserrer les liens de solidarité et de camaraderie unissant les marins.

Depuis près d'un siècle vous faites vivre au quotidien votre devise « *La Solidarité et le travail de chacun au profit de tous* » en relayant auprès des pouvoirs publics les attentes, les aspirations et les revendications de vos 16 000 adhérents.

C'est pourquoi, dès mon élection comme député de la 3^e circonscription du Finistère, j'ai tenu à vous rencontrer.

Nous avons depuis échangé à de nombreuses reprises, que ce soit à l'Assemblée nationale ou à votre siège parisien.

A chaque fois, dans une ambiance toujours conviviale et studieuse, j'ai pu faire le point sur les dossiers d'actualité sur lesquels vous étiez mobilisés, autour du président Bouchez, du Vice-président René Cochet, des vice-présidents Andrée Lecacheur et Georges-Noël Nicolas, du secrétaire national Jean-Luc Le Lann et du secrétaire national adjoint Yvon Abautret, des trésoriers Yvan Gay et Marie-Claude Le Maout et de votre conseiller technique aux questions sociales Bernard Renaud.

A chaque fois j'ai pu mesurer votre implication et votre détermination à défendre les intérêts de vos adhérents et, plus largement, de nos officiers mariniers.

J'ai pu mesurer également le haut degré de technicité et de rigueur avec lequel vous traitiez, appréhendiez et suiviez ces dossiers.

C'est ainsi que j'ai pu faire remonter vers les ministères concernés vos demandes au sujet de l'indemnisation des marins victimes des essais nucléaires, de celle des marins exposés à l'amiante, de l'allocation spécifique de cessation anticipée d'activité ou du montant des retraites des officiers mariniers et de celui des pensions de réversion accordées à leurs veuves.

J'ai tenu à relayer vos demandes sur l'ensemble de ces problématiques que ce soit par des courriers, des questions écrites ou des interventions en commission de la défense et des forces armées lorsque ces sujets étaient évoqués.

J'ai pu mesurer d'ailleurs la reconnaissance qui est la vôtre par les plus hautes autorités politiques et militaires.

Ainsi, lors d'un déjeuner informel avec l'amiral Christophe Prazuck, chef d'état-major de la Marine, celui-ci a évoqué avec moi le rôle éminent que vous pourriez jouer dans le cadre des politiques de recrutement menées par son Service de Recrutement.

L'amiral Prazuck a évoqué d'ailleurs à la une de votre journal « L'Officier marinier », son souhait de voir évoluer la convention que la FNOM a signé en 2014 avec l'Etat-Major de la Marine et celui de vous associer plus pleinement encore à leurs campagnes de recrutement.

En effet, comme vous le savez, mieux que personne, la Marine connaît aujourd'hui des difficultés à séduire et fidéliser de nouvelles recrues.

Ces difficultés sont plus grandes encore pour certains types de métiers comme les métiers de la maintenance, ceux liés aux opérations navales ou encore ceux liés aux réseaux d'information et de télécommunication.

C'est dans ce contexte difficile que le Chef d'Etat-Major Christophe Prazuck a souligné l'extraordinaire plus-value que vous pourriez apporter dans le cadre des Préparations Militaires Marines et Préparations Militaires Supérieures par l'expertise et l'expérience professionnelle et humaine qui est celle de vos adhérents.

Il n'a pas manqué non plus de souligner combien vous étiez les bienvenus dans les Ecoles de Marine pour transmettre les valeurs marines et témoigner de votre activité.

Plus largement encore, l'expérience des officiers retraités de la FNOM, peut se mettre au service de ceux qui s'apprêtent demain à embrasser la carrière de marin et à devenir nos futurs officiers mariniers.

La FNOM peut faire aujourd'hui le pont entre toutes les générations de marins comme elle a, du reste, toujours un rôle majeur à jouer dans ce que l'amiral Prazuck appelle l'animation de la « communauté marine ».

Je sais combien vous êtes attachés à cette communauté et je mesure chaque fois que nous nous rencontrons, que ce soit dans le cadre de mes activités d'élu ou dans le cadre plus simple de mes activités de citoyen, le degré et la force de cet attachement.

Elu local depuis presque 20 ans, maire de Lampaul-Plouarzel, je sais et j'ai pu mesurer combien les officiers marinières en retraite sont présents dans l'ensemble du tissu associatif de nos communes et combien leur présence est précieuse !

Je sais également combien ils participent à la vie même de ces communes par leur présence au sein de nos conseils municipaux.

Je me réjouis d'ailleurs que nous ayons voté la possibilité enfin donnée aux militaires d'active d'être élus dans les communes de moins de 9000 habitants.

Comme l'a rappelé Florence Parly, ministre des Armées, cette mesure permettra de renforcer le lien entre les armées et la nation.

Cette mesure était l'une des nombreuses dispositions que comportait la Loi de Programmation Militaire 2019-2025 qui a été promulguée le 14 juillet dernier.

Permettez-moi de rappeler, à ce sujet, que cette loi de Programmation Militaire constitue un effort sans précédent en faveur de nos armées puisque dès 2025, le budget de notre Défense représentera 2% du PIB et 295 milliards dépensés dans cet objectif de 2019 à 2025.

C'est une loi ambitieuse d'innovation et de modernisation technologique de nos armes permettant de mieux répondre aux nouvelles menaces et aux nouveaux modes opératoires des adversaires de notre pays.

Concernant notre Marine, la France ne connaîtra pas ce qui s'est passé au Royaume-Uni ou en Allemagne où, faute de moyens et faute d'équipages, des bateaux sont restés à quai.

Nous avons voté de nouveaux moyens pour notre Marine et celle-ci sera l'une des plus performantes et des plus innovantes des grandes nations.

Ce seront de nouvelles générations de frégates, des patrouilleurs, patrouilleurs-ravitailleurs, de pétroliers ravitailleurs et autres avions de surveillance qui verront le jour.

C'est un futur porte-avion qui sera à l'étude.

Et puis ce sont de nouveaux sous-marins nucléaires construits sur des chantiers gigantesques

Voilà, des nouvelles qui sont bonnes pour notre Défense et bonnes pour notre marine.

Je sais votre attachement à l'avenir de notre Marine et c'est pourquoi je me suis permis de faire ce petit rappel.

Je sais que cet attachement à cette marine et à la « communauté marine » est exigeant et que vous attendez de vos interlocuteurs publics qu'ils s'impliquent pour le mieux-être de cette communauté.

C'est pourquoi nous, élus de la République, sommes là aujourd'hui et je sais que demain nous serons amenés à nous retrouver pour faire aboutir vos légitimes revendications.

Pour l'instant, permettez-moi seulement de vous souhaiter un excellent 76^e Congrès et d'excellents travaux !